L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 23 JANVIER.

FEUILLETON.

LA PRINCESSE OGHEROF.

Par Henry Gréville.

XV

Le 19 février de l'année 1861 se leva dans un ciel serein. Les premières lueurs du jour éclairèrent les affiches blanches, de grandeur moyenne, posées sur toutes les murailles, sur les plus humbles clôtures de planches comme sur les blocs de granit des palais. Avant même qu'il fît assez clair, ceux qui savaient lire se pressaient devant les morceaux de papier et lisaient, à ceux qui ne savaient pas, le décret qui d'un troupeau d'esclaves faisait une nation d'hommes.

—C'est imprimé! disaient ceux qui ne savaient pas lire, avec une sorte d'incrédulité; est-ce bien vrai que c'est imprimé?

—Lis toi-même, répondait l'orateur.

Les ignorants secouaient la tête et s'en allaient indécis, partagés entre le désir de croire et la méfiance naturelle à ceux qui ne sont pas libres.

Ce jour-là, c'était un dimanche, la princesse Ogherof se fit conduire à l'église de la Poste; puis un caprice soudain lui fit renvoyer sa voiture et son domestique, et elle se dirigea à pied, dans la neige, vers l'église d'Isaac.

Y entrer semblait impossible: on n'eût pas fait pénétrer une épingle dans la foule entassée sur le parvis, sur les gradins; cependant, les riches vêtements de la noble dame produisirent leur effet accoutumé: on se rangea de son mieux, un remous se produisit dans la masse, et peu à peu la princesse se trouva portée dans la cathédrale.

Un grand silence se fit, toutes les têtes se tendirent vers le centre, les yeux attentifs se fixèrent sur un point:—au milieu de la vapeur bleue de l'encens qui montait lentement vers la grande coupole, une voix s'éleva, prononça quelques mots, lut quelques lignes, et se tut.

Un murmure étouffé résonna sourdement; la multitude frémit; un grand courant, comme un vent d'orage, inclina toutes les têtes; tous les corps, et le mot "gloire au Seigneur" monta au ciel comme la voix même de la nation libérée.

Ces quelques lignes étaient l'acte d'émancipation des serfs. La Russie régénérée, avant de remercier celui qui lui donnait la liberté, remerciait Dieu qui l'avait envoyé.

Les chants sacrés montèrent sous les voûtes. Beaucoup pleuraient, d'autres avaient l'air hébété comme sous le poids d'une émotion trop forte. Quelques-uns, au visage sévère, aux lèvres comprimées, semblaient se souvenir du passé et rêver des représailles; mais ceux-là étaient rares. La plupart avaient un visage recueilli.

—On disait hier qu'ils ne savent pas ce que c'est que la liberté, pensa la princesse: on se trompait. Ces hommes savent fort bien qu'ils sont libres.

Un flot de peuple l'entraîna au dehors; elle traversa la place et s'engagea dans les rues populeuses. Partout cet air recueilli, partout ces visages sérieux ennoblis par une flamme intérieure. Sur la place du Grand-Marché la Sennaïa,—l'église était trop petite pour cette foule avide de prier—les paysans de la classe la plus humble, en cafetan de drap gris, étaient en grande masse à genoux dans la neige devant la porte.

—Tu as entendu, toi? disaient-ils à ceux qui sortaient,—et sur leur réponse affirmative, ils touchaient la terre du front en bénissant Dieu et l'empereur leur père. Ils avaient douté du témoignage de ceux qui avaient lu, mais ils acceptaient sans conteste l'affirmation de ceux qui avaient entendu. Un vieillard de grande taille, aux cheveux et à la barbe entièrement blancs, se tenait debout et priait à haute voix, il récitait le cantique de Siméon:—A présent, Seigneur, laisse aller en paix ton serviteur.

Marthe sentit le sang généreux de ses vingt ans lui monter à la tête: il lui prenait des envies folles d'embrasser quelqu'un, de gravir en courant une montagne, de crier et de pleurer avec ceux qui étaient là. Elle prit sa bourse, et la vida dans les premières mains venues.

—Donne, donne, ma petite mère, lui dit le grand vieillard: ce sera pour faire brûler des cierges.

Marthe reprit sa marche; elle erra assez longtemps, un peu au hasard, et tout à coup elle déboucha sur la place du Palais. La neige brillait sur les toits, le froid rougissait les visages, mais l'énorme place était noire de peuple. Partout où deux pieds avaient pu trouver place, un corps de paysan s'était rivé. Toutes les têtes étaient tournées vers le balcon du Palais. La fenêtre s'ouvrit, et l'Empereur parut.... Celui qui a entendu le cri qui sortit alors de toutes ces poitrines, ne l'oubliera jamais, dût-il vivre assez pour perdre la mémoire même de son nom; et Marthe, qui se croyait impassible, Marthe pleura comme un enfant, et s'enfuit en cachant son visage dans son manchon.

Elle attendit avec impatience le retour de son mari, qui était de service au palais. Lorsqu'il rentra enfin, le soir:

—Eh bien, lui dit-elle, comment cela s'est-il passé?

—C'était assommant, dit-il avec un bâillement d'ennui: il faisait une chaleur atroce, et puis tant de pain, et tant de sel, cela m'a coupé l'appétit. Mais, Dieu me pardonne, Marthe, vous avez un visage que je ne vous connaissais pas! On dirait que vous avez la fièvre.

—Je suis sortie à pied, aujourd'hui, répondit évasivement la princesse.

—A pied! Par ce froid? Voilà une fantaisie! Et tant de monde dehors! Quelle idée de sortir à pied justement aujourd'hui, avec tous ces sales paysans qui encombrent les rues!

—C'est précisément les paysans que je voulais voir, dit Marthe. C'est une grande chose que ce qui a lieu ce matin.

—Une grande chose, oui: un grand trou à notre bourse! Nous y perdons au moins vingt mille roubles de revenu.

—Prince, il y a des points, dit Marthe, sur lesquels nous ne nous entendrons jamais.

Ogherof regarda sa femme avec quelque surprise; puis il haussa intérieurement les épaules.

Il était toujours enchanté de son mariage, la princesse était une parfaite maîtresse de maison et tenait admirablement son rang.... mais il se disait à certains moments, que Marthe avait parfois de bien singulières lubies. Il mit celle-là avec les autres et n'y pensa plus.

Ce jour-là, si la princesse eût reçu un ordre lui enjoignant de sauter immédiatement par la fenêtre, elle eût obéi avec joie. Elle s'endormit en priant pour le tsar.

Le lendemain, Marthe rencontra Michel chez Mme Avérief, heureusement en compagnie. La conversation, comme on pouvait le prévoir, tomba sur l'événement de la veille, si longtemps attendu, redouté même, et qui, relégué désormais dans le passé, paraissait maintenant tout simple,—comme toutes les choses accomplies.

—Eh bien, Prascovia Pétrovna, dit Marthe avec l'expression du triomphe, c'est fait, aujourd'hui, et vous voyez bien qu'ils n'ont mangé personne.

Ils, c'étaient les vingt-deux millions d'affranchis de la veille. Depuis plus d'un an, *ils*, sans autre désignation, se rapportait aux serfs, sans qu'il fût besoin de s'expliquer plus clairement.

—Oui, cela s'est bien passé, répondit la vieille dame. Après un court silence, elle ajouta:—mais ce n'est pas fini.

—Le plus fort est fait, ma tante, dit Michel, l'enivrement de leur triomphe était seul à redouter. Puisqu'ils ont su rester dans les bornes de la modération au moment même de l'ivresse, qu'aurions-nous à craindre maintenant?

—Leur triomphe? répliqua Marthe d'une voix dédaigneuse, beau triomphe, tout en jouissances négatives: ne plus être fustigé, ne plus être rançonné, ne plus être traité comme un chien,—fortes têtes, en vérité, que celles qui résistent à de tels enivrements!

—Ce n'en est pas moins la liberté pour le prisonnier, la clarté pour l'aveugle, dit Michel d'une voix grave.

Marthe le regarda sans répondre. Un éclair d'autrefois passa rapidement dans ses yeux vaillants, mais il disparut aussitôt: cet homme n'était plus le Michel d'autrefois; qu'importait aujourd'hui ce qu'il pouvait penser et dire!

—Vous avez raison, mon neveu, reprit Mme Avérief. J'aurais donné sans regret plusieurs années de ma vie pour avancer d'autant l'heure de l'émancipation;—mais je n'aurais pas dû la voir. Nous autres, vieux seigneurs, nous avons vécu trop longtemps. Et vous, général? ajouta-t-elle en se tournant vers un vieillard tout blanc, qui, enfoncé dans le coin d'un grand canapé, écoutait cette conversation en promenant sur les causeurs ses yeux vifs et curieux.

—Je suis de votre avis, madame, répondit-il sans se déranger.

—Oh! ma tante! s'écria Michel.

—Mais oui, mon ami, nous avons été élevés dans l'idée que nous étions supérieurs à la race qui nous servait. Voilà jusqu'à présent,—j'ai soixante-onze ans, mon neveu,—il faut que je me fasse à un autre ordre d'idées et d'habitudes. Je ne parle pas des paysans: ils seront propriétaires, tant mieux! Que le bon Dieu les bénisse! Mais les serviteurs qui m'ont servie vingt ans, que j'ai vus naître et grandir dans les communs de ma maison, peuvent me quitter demain, par caprice, et me laisser rendre le dernier soupir au milieu de visages inconnus et de gens mercenaires...... Non, mon neveu, je ne puis me faire à cette idée. L'émancipation est une grande chose, je le sais, mais j'aurais voulu fermer mes yeux pour jamais avant que ce fût accompli. Ma femme de chambre, que j'ai tenue sur les fonts de baptême, m'a demandé ce matin de combien j'allais l'augmenter......

Elle se tut. Une larme, retenue par l'orgueil, mouilla sa paupière. Michel se pencha sur sa main, qu'il baisa.

—Ma tante, dit-il avec tendresse, qu'importent les ingrats, si vos enfants et vos amis vous aiment? C'est dans les bras de ceux-là que vous fermerez les yeux, nous ne laisserons pas ce soin à des mains mercenaires.

La vieille dame déposa un baiser sur les boucles noires de Michel. Marthe, raide et impassible, feuilletait un album; Mme Avérief la regarda un instant, et la larme qu'elle avait retenue roula de ses joues ridées jusque sur la tête inclinée de son neveu.

—Tu es un brave cœur, toi, dit-elle; tu es comme ta mère.

—Vous verrez, ma tante, que d'ici quelque temps vous bénirez Dieu d'avoir assez vécu pour voir cette grande chose.

—Faut-il vous dire vrai, répondit-elle en secouant mélancoliquement la tête. Peut-être d'autres sont-ils plus contents?

—Pas moi, toujours! grommela le général. Et vous, princesse?

—La journée d'hier a été la plus belle de ma vie, répondit Marthe en se levant.

Se voir réunies ensemble, les deux comme le clairon sur le champ de bataille. La tête droite, le regard perçant, elle semblait défier tous les préjugés de la vieille aristocratie. Les yeux de Michel, pleins d'enthousiasme et d'ardeur juvénile, répondirent à son regard: aussitôt elle détourna la tête en pâlissant. C'est ainsi que jadis ils se comprenaient sans mot dire.....

C'en était trop pour Marthe: elle se retira sur le champ, adressant à Michel un salut plus indifférent que dédaigneux; mais elle était emportée une fois de plus au regard de ces yeux hostiles, qui lui traversaient le cœur comme une flèche aiguë.

Quelques jours plus tard, Michel rencontra dans un salon, Sophie Liadine, qui lui fit grand accueil. Elle se sentait naturellement portée vers ce jeune homme grave et sympathique, aussi réservé qu'elle était étourdie, mais qu'elle devinait franc et loyal comme elle-même. On parla encore de l'émancipation, comme partout et toujours.

—Et vous, Sophie Adamovna, qu'en pensez-vous? lui demanda Michel.

—J'en suis enchantée, répondit-elle. Mon mari s'est proposé pour arbitre de paix. Nous passerons un an à la campagne, ce qui sera excellent pour ma santé,—et mon oncle Milagaine en enrage, ce qui est au moins aussi bon pour la sienne.

—Enragé?

—Modérément,—vous savez, il est si bon! Cela l'aide à faire sa digestion. Il s'endort maintenant après dîner, en faisant ronron contre les paysans, l'émancipation et le rachat:—il lui manquait quelque chose depuis le mariage de Marthe; il a trouvé une occupation, c'est parfait.

(A continuer)

A nos Abonnés des campagnes

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le porte est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix d'abonnement.

LE VOTE DE 1874 POUR LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Voici, comme terme de comparaison, le vote officiellement proclamé par le bureau des retours de l'élection de 1874 pour maire:

Wards.	Pour maire. F. Labatut.	C. J. Leeds.
1	672	2,627
2	911	2,255
3	2,067	2,339
4	941	1,511
5	1,200	2,153
6	339	1,496
7	1,656	1,655
8	455	1,349
9	631	1,307
10	746	2,465
11	799	2,349
12	344	948
13	479	834
14	266	386
15	1,065	804
16	409	186
17	308	397
	14,371	25,817

Majorité de Leeds 11,446.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 126, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 6 coups indiquant ainsi 126. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 45, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 5 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 45.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 13.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux. rue St-Ch
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Calonnié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 12, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 3 et City Hall.
85 Case à pompe No 12.
91 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Bassin
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 [illegible]
217 Case à pompe No 10, rue [illegible]
[illegible] Coin Trémé et Esplanade
[illegible] Coin Remparts et Barracks.
[illegible] Marché Trémé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 11, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne
241 Case à pompe No 2, Chemin du Bayou.
243 Coin St-Anne et Miro.
245 Stern's Factory, François et Broad
252 Case Hook & Ladder No 2.
253 Case à pompe, No 3, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 2, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs-Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs-Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Mazagne.
*414 Coin Pauly et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*512 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grande Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chevaux.
623 Casernes des Etats-Unis.
[illegible]

Avis aux Contribuables.

[illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.

AMERIQUE, Pouzolz, samedi, 13 janvier.
FRANCE, Trudelle, samedi, 27 janvier.
LABRADOR, Sanglier, samedi, 10 février.

PRIX DU PASSAGE [illegible]

LOUIS DE BEBIAN, Agent, [illegible]

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer HUDSON, E. V. Gager, commandant, Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Jeudi 25 Janv., à 8 h. A. M.

[illegible]

ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 45.

ARRANGEMENT D'HIVER

[illegible]

Le bateau à vapeur CAMELLIA, capitaine Wm. Hemmerva, [illegible]

A. E. MILLER & Co., No 83 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

[illegible]

C. M. SORIA.

[illegible]

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. [illegible]

W. R. RECORDS? [illegible]

OPELOUSAS. [illegible]

Paquebot régulier de Bayou Sara. [illegible]

OUACHITA BELLE. [illegible]

E. O. MELANÇON, No 21 de la rue Bienville.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge. [illegible]

ST. JOHN. [illegible]

E. O. MELANÇON, No 20 de la rue Bienville.

Paquebot de la Côte et de Lafourche [illegible]

HENRY TETE. [illegible]

M. H. LANDRY ou E. RIVET, 165 rue Decatur, près St-Louis.

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Côte et de Baton-Rouge.

Deux voyages réguliers par semaine.

Jours de départs tous les SAMEDIS soir à cinq heures et tous les MERCREDIS à midi.

CITY OF AUGUSTA.
CHS. A. BRUSLE, Capt.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE, 46 Camp.

Le City of Augusta représentera le Capt. Allen Jumel dans le service de la côte.

Compagnie d'Assurance du PEUPLE DE LA Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 5, RUE ST-PIERRE.

CINQUIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant. Primes reçues l'année expirée le 30 juin 1876.

Sur risques de feu	$38,516 35	
Sur risques de rivières	2,761 76	
Sur risques de mer	5,116 [illegible]	
	$46,513 [illegible]	
Moins—Primes remboursées	$1795 [illegible]	
	$44,738 [illegible]	
Plus—Profits et pertes	[illegible]	
Pertes etc., payées dans la même période:		
Sur risques de feu	[illegible]	
Sur risques de rivières	[illegible]	
Sur risques de mer	[illegible]	
Réduction (rebate)	[illegible]	
Réassurances	[illegible]	
Taxes	[illegible]	
Loyer	[illegible]	
Impressions, annonces, etc.	[illegible]	
Bureau des Assureurs	[illegible]	
Dépenses etc., moins intérêt	[illegible]	[illegible]
Surplus		[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets pour actions	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	11,800 [illegible]
Actions de Banques et autres actions	41,385 [illegible]
Propriétés foncières	12,421 [illegible]
Prêts garantis	10,440 [illegible]
Prêts sur hypothèque	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Meubles et installations de bureau	2,[illegible]
Compte suspendu	1,711 [illegible]
En caisse	11,[illegible]
Total de l'actif	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
E. G. BERNARD, à Breaux Landing, Ouest Bâton-Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître de Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAY, à la Nouvelle-Ibérie.
[illegible]

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

[illegible] HAVANE.

[illegible]

PRIX DU PASSAGE:

[illegible]

ED. F. STOCKMEYER & Co., Agents, No 48 de la rue de l'Union.

Passage pour l'Europe. (AGENCE.)

Via la Nlle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE. [illegible]

WHITE STAR LINE. [illegible]

ALLAN LINE. [illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Texas.

[illegible] C. R. PAYNE.

[redacted]

[illegible]

A partir de lundi, 27 novembre les trains partiront et arriveront comme ci-après:

DÉPARTS. ARRIVÉES.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A ST. LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE ET CINCINNATI.

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général.

[redacted]

New Orleans, St-Louis & Chicago R. R. Co.

(From Calliope street Depot.)

On an after Monday Nov. 27 1876, trains depart and arrive as follows:

DEPART. ARRIVE.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST LOUIS, CHICAGO, LOUISVILLE AND CINCINNATI.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities. Accommodation train as far as McComb City.

Tickets for sale and information given at 22 Camp street, corner Common, under City Hotel.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

[redacted]

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis. ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U.

[illegible]

J. W. COLEMAN, Agent des billets.
D. S. ROBINSON, Surintendant.

New Orleans & Mobile Rail-Road.

MOBILE LINE.

[redacted]

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST, Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS.

CARRYING THE U. S. MAIL.

[illegible]

J. W. COLEMAN, Ticket Agent.
D. S. ROBINSON, Supt.

[redacted]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas de Morgan.

[illegible]

Banque Nationale de l'Union,

A LA NOUVELLE-ORLEANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE

A la clôture des affaires le JEUDI 21 JANVIER 1877.

RESSOURCES.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

JAMES FAHEY, notaire public.

DIRECTEURS.

P. MASPERO, ED. TONY,
D. FATJO, P. FOURCHY,
S. E. RELF, M. W. SMITH,
CHAS. LAFITTE, J. J. FERNANDEZ,
R. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN.

[illegible]

Crescent Mutual Insurance Company.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans

DIX-NEUVIÈME ETAT [illegible]

[illegible]

ASSURANCES.

Mechanics' and Traders' Insurance Company,

[illegible]

LLOYD R. COLEMAN, [illegible]
JAMES A. WHITE, [illegible]

[illegible]

Commercial Insurance Company of New-Orléans.

DIXIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, [illegible]
HENRY V. OGDEN, [illegible]
WM. H. HOLMES, [illegible]

Société du Crédit Foncier de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Hibernia Insurance Company,

[illegible]

EDWARD IVY, notaire public.

[illegible]

ASSURANCES.

Merchants' Mutual Insurance Company

[illegible]

DIRECTEURS.

P. MASPERO, ED. TONY,
D. FATJO, P. FOURCHY,
S. E. RELF, M. W. SMITH,
CHAS. LAFITTE, J. J. FERNANDEZ,
R. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN.

TWENTY-SEVENTH ANNUAL STATEMENT OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

[illegible]

THOMAS A. ADAMS, President.

[illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE

[illegible]

For New York direct.

Cromwell Line. [illegible]

NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

HUDSON, [illegible]

ALFRED MOULTON, 45 Carondelet Street.

Annual Statement of the New-Orleans Insurance Company,

Up to December 31, 1876.

ESTABLISHED IN 1805.

[illegible]

W. A. BELL,
E. GALLY,
E. MERILH,
A. SCHREIBER.

J. W. HINCKS, Secretary.

JOHN L. LAMBERT, Third Justice of the Peace.

[illegible]

STATE NATIONAL BANK

Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, vendredi, [illegible]

[illegible]

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.

[illegible]

Mutual National Bank.

[illegible]

ASSURANCES.

RAPPORT ANNUEL

—DE—

Bank and Insurance Clerks' Mutual Aid and Protective Association.

[illegible]

AUG. SALAUN, président.
BENJ. FLORANCE, vice-président.
A. DELFRUCK, secrétaire et trésorier.
EUGENE F. GARCIA,
P. O. KORNDROY,
L. AMER,
PAUL BLANC,
J. B. GASSARD,
J. T. WINNEMORE,
GEO. H. FORSTALL,
I. SOUILLO.

New Orleans Credit Foncier Association.

QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

RAPPORT ANNUEL DE LA Société de Bienfaisance Mutuelle de l'Union

[illegible]